

HONORAIRES DE TRANSACTION*

Applicable à compter du 8 Novembre 2022

*Les honoraires ci-dessous sont exprimés toutes taxes comprises avec TVA en vigueur de 20%.

*Honoraires Maximum

BAREMES*

Tous types de mandat

< 60 000 €	6 000 €
60 001 € à 100 000 €	9 000 €
100 001 € à 150 000 €	11 000 €
150 001 € à 200 000 €	12 000 €
200 001 € à 250 000 €	13 000 €
250 001 € à 300 000 €	14 000 €
> 300 001 €	5 %

Honoraires à la charge de l'acquéreur.

Sauf stipulation contraire du mandat qui préciserait des honoraires à la charge du vendeur.

Mandat Exclusif et Préférence : Nombreux avantages, nous consulter.

HONORAIRES LOCATION

Applicable à compter du 1^{er} Avril 2022

Locaux à usage d'habitation soumis à la LOI du 06 juillet 1 989

Les honoraires ci-dessous sont exprimés toutes taxes comprises avec TVA en vigueur de 20%.

**Honoraires maximum*

Honoraires d'entremise et de négociation à la charge du bailleur.....50 €

Honoraires de visites, constitution du dossier et rédaction du bail

	Dû par le bailleur	Dû par le locataire
Honoraires de visites		
Constitution du dossier	3,5 € / m ²	3,5 € / m ²
Rédaction du bail		

	Dû par le bailleur	Dû par le locataire
<u>Honoraires d'état des lieux :</u>	2 € / m ²	2 € / m ²

HONORAIRES GESTION LOCATIVE

Gestion locative : 6 % du montant du loyer hors charges

Gestion locative privilège : 4,5 % du montant loyer hors charges

LOCAUX A USAGE PROFESSIONNEL / COMMERCIAL

	Dû par le bailleur	Dû par le locataire
<u>Honoraires de rédaction du bail</u>		
<u>Et d'état des lieux :</u>	½ mois de loyer hors charge	½ mois de loyer hors charge